

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Haute-Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE SAINT DIDIER SUR DOULON

Séance du 17 Septembre 2026

L'an deux mil vingt-six et le dix-sept septembre à 19h30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROMAGON Hervé, Maire.

Présents : MM RICOUX A, SALLE M, GALLIEN R, DELAIR MF, CARTERON C, BERAUD E, COURTEIX C, POUGHON C, MOREAUX S.

Absent excusé : Mme EYRAUD C

Secrétaire de séance : Mme RICOUX A

N° 2026-31

Objet : convention prestation de services Ingé43

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les propositions de convention établies par l'Agence d'Ingénierie des territoires de Haute-Loire portant sur le diagnostic de voirie, la préparation d'un plan pluriannuel d'investissement et le recensement des chemins ruraux ainsi que la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de ne retenir aucune convention de prestation de services.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Haute-Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE SAINT DIDIER SUR DOULON

Séance du 17 Septembre 2026

L'an deux mil vingt-six et le dix-sept septembre à 19h30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROMAGON Hervé, Maire.

Présents : MM RICOUX A, SALLE M, GALLIEN R, DELAIR MF, CARTERON C, BERAUD E, COURTEIX C, POUGHON C, MOREAUX S.

Absent excusé : Mme EYRAUD C

Secrétaire de séance : Mme RICOUX A

N° 2026-30

Objet : clôture enquête publique déclassement voies communales

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une enquête publique prescrite par arrêté municipal N° 2026/04 du 28 juillet 2026 concernant le déclassement de parties de voies communales s'est déroulée du 15 août au 29 août 2026.

Monsieur le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable au projet de déclassement de ces parties de vois communales pour les classer dans le domaine privé de la commune en vue de leur aliénation.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à statuer définitivement.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- approuve l'avis favorable du commissaire-enquêteur
- accepte la cession d'une bande de terrain à Mr PERIMENTEL Thierry
- accepte la cession d'une bande de terrain à Mr SIMONIAN Eric
- accepte la cession d'une bande de terrain à Mr CHALEIL Jérôme

Pour : 9

Mme RICOUX Annie n'a pas pris part au vote

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire ,